

Directives pour les communications affichées (posters)

- L'affiche doit être au format à la française (portrait). Les dimensions de l'affiche ne doivent pas excéder 70 cm de large x 100 cm de long et elle doit être imprimée sur du papier ne dépassant pas les 250 gr. Elle sera placée sur un panneau d'affichage individuel.
- L'en-tête doit avoir des lettres d'au moins 35mm de haut et comporter le titre de la communication, les auteurs, leur institution et la localisation de l'institution. Si nécessaire, merci de réduire la taille de l'en-tête. La taille des lettres pour le texte et les illustrations doit être d'au moins 10mm de haut.
- Votre affiche sera présentée une journée (mardi ou jeudi). Merci de la reprendre à la fin de chacune des sessions. Les affiches laissées après l'heure de la dépose seront jetées.